



Monsieur Perspicace doit payer 100 d'impôts cette année.

Il souhaite diminuer radicalement ses impôts.

Pour bénéficier d'une réduction d'impôts de 100 et ne plus payer d'impôts, il suffit à Monsieur Perspicace d'apporter 80 à l'opération proposée par ACI Outremer financement.

Le gain fiscal est donc de 20, qu'il peut utiliser à sa convenance.

Rapporté à son apport de 80, la rentabilité est de 25 %.